



## DECLARATIONS DES MEMBRES

### CGT, CFDT, FO, SNU et SUD au CHSCT IDF.

Malgré la décision de justice sommant la direction régionale de cesser le déploiement des sites mixtes sans reprise du processus d'information : consultation des instances représentatives du personnel, celle-ci continue la marche forcée des projets immobiliers unilocalisés (nouvelle appellation des sites mixtes !)

De fait les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNU et SUD ont été amenées à faire la déclaration suivante lors des derniers CHSCT :

**« Le recueil d'avis sur les projets immobiliers ne peuvent être évoquée ni soumis au vote du CHSCT dans la mesure où le processus d'information/consultation sur le déploiement des sites mixtes en IDF (principe généraux) n'est pas achevé. Le CHSCT ne peut donc valablement donner un avis sur ces questions, à ce stade de la consultation. »**

Seules, les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNU et SUD ont refusé de prendre part au vote concernant les projets immobiliers de Sartrouville, Meaux, Montrouge, Plateforme multiservice de Maison-Alfort.

**En ce qui concerne le projet Daviel, regroupant 110 agents, le CHSCT à l'unanimité a refusé de prendre part au vote.**

A la démarche judiciaire vient s'ajouter un manque d'information sur la future organisation du travail et de nombreuses alertes sur la nocivité d'un site de si grande taille.

Déclaration faite par les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNU, SUD lors du CHSCT du 5 mai 2010 :

**« Les élus CHSCT Ile de France, présents ce jour, demandent à la direction régionale de renoncer à tous nouveaux projets immobiliers regroupant plus 50 agents.**

**En effet, ces projets ne tiennent pas compte des recommandations de l'ISAST, étude demandée par l'établissement, et engendreraient :**

- du stress,
- une déshumanisation,
- des conflits,
- des problèmes d'organisations et de sécurité,

**et dégraderaient les relations entre les demandeurs d'emploi, les agents, et leur hiérarchie. Nous vous demandons donc de renoncer à ce type de projet compte tenu des risques encourus. »**